

01/2020

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON
Séance du 24 Janvier 2020

L'an deux mille vingt le 24 janvier, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

Présents : DESMAISON Bruno - DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - HO THAM KOUIE Sandra RAMALHO Irène – ROUX Marie-Elisabeth - VEYSSIERES Sylvie.

Absent excusé : DOMINGIE Noël - -

Convocation du 20 Janvier 2020

Nombre de conseillers en exercice : 08 - **Nombre de présents**:-07- **Nombre de votants** 07

**Objet : Transformation de plein droit du contrat en cours en contrat à durée indéterminée (C.D.I)
Adjoint technique – entretien des locaux -**

Mr le Maire informe le conseil municipal sur le contrat de l'adjoint technique ayant la charge de l'entretien des locaux de la commune, il est possible de faire une transformation de plein droit de son contrat CDD en CDI afin de maintenir le poste déjà existant de 3 heures hebdomadaires.

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Autorise le Maire à transformer le contrat en CDI à compter du 1^{er} janvier 2020-**
- **Fixe le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (échelle C2)**
- **Echelons 10 – Indice brut 459 majoré 402.**

Fait et délibéré à Biron, le 27/01/2020
Le Maire
Bruno DESMAISON

